

Enjeux de l'agir ensemble dans deux contextes du Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires : des auditeurs à l'université en présentiel, des personnes incarcérées en enseignement à distance

Catherine Couturier

MCF en sciences de l'éducation, Laboratoire Grammatica, Université d'Artois, Arras, France,
catherine.couturier@univ-artois.fr

Viviane Boutin

Enseignante en STAPS, accompagnatrice pédagogique pour l'APC, Université d'Artois
Viviane.boutin@univ-artois.fr

Dorothée Coeche-Catoen (enseignante en communication, Université d'Artois)

Valérie Duhamel (enseignante en droit Université Lille)

Emmanuel Dupuis (enseignant en mathématiques, Université d'Artois)

Christine Journé (enseignante en français, Université d'Artois)

Stéphane Lecomte (enseignant en physique, Université d'Artois)

Adrienne Marcoin (enseignante en anglais, Université d'Artois)

Jean Paul Rausch (enseignant en histoire, Université d'Artois)

Sophie Jamais (chargée d'ingénierie et de communication pour la FCU, Université d'Artois)

Yves Chopin (directeur pédagogique du DAEU, Université d'Artois)

Philippe Scholasch (proviseur adjoint de l'UPR),

Tanguy Leleu (proviseur de l'UPR),

Jérôme Longuépée (directeur de la FCU, Université d'Artois),

Résumé

Le Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU) en présence de l'université d'Artois est une formation d'une année destinée aux personnes ayant interrompu leurs études sans avoir le baccalauréat et qui leur confère les mêmes droits. Ouvert depuis 1996, il s'adresse à un public qui manque de confiance et d'estime de soi et a besoin d'un accompagnement spécifique pour réussir.

En 2015, il a été décidé de s'associer à l'Unité Pédagogique Régionale de Lille, enseignement en milieu pénitentiaire (UPR) pour concevoir un DAEU entièrement à distance, l'équipe enseignante étant identique. Les détenus n'ayant pas d'accès à internet, il n'y a pas de contact visuel ou physique entre ceux-ci et les enseignants, tout se fait par écrit : cours, évaluations et feedbacks par l'intermédiaire des relais locaux d'enseignement (RLE).

Lors d'une évaluation qualité, les enseignants ont constaté que les auditeurs réussissaient le diplôme dans leur grande majorité mais avaient tendance à percevoir le diplôme comme une fin en soi, alors que pour les enseignants il était important que ce diplôme soit perçu comme un tremplin. Est apparue ainsi la nécessité pour « l'équipe élargie » (la direction politique, les six enseignants « responsables matières », ainsi que le directeur pédagogique du diplôme et l'équipe administrative) de réfléchir à ce que les auditeurs devaient construire pendant leur année d'études pour être en capacité de se projeter dans leur futur professionnel, études ou concours.

L'équipe a alors entamé une démarche de réflexion et de transformation. Cet « agir ensemble » soutenu par le SUPArtois, renvoie à la construction théorique de l'agir social (Maggi, 2012). La première étape a porté sur la création dans le DAEU en présence d'un « Projet PACCT » (Parcours Autonomie Citoyenneté Culture Travail), complémentaire des cours de discipline. La seconde étape a permis de questionner sa place, sa mise en lien avec les autres enseignements et la cohérence du dispositif de formation dans sa globalité, et a débouché sur la transformation du DAEU en présence en Approche Par Compétences (APC). La troisième étape a été initiée lors du passage à distance imposé par le premier confinement en mars 2020, qui a engendré un questionnaire sur l'agir évaluatif en tant que moyen d'accompagnement privilégié, et une réflexion comparative sur les deux contextes spécifiques : auditeurs en présence à l'université (mais pour un temps à distance) et personnes incarcérées à distance, pour lesquelles les évaluations constituent le seul moment d'accompagnement des apprentissages.

Les enjeux de l'agir évaluatif et les éléments de contextes spécifiques ont fait l'objet d'une explicitation en équipe, ce qui a permis une prise de conscience de la nécessité de questionner les enjeux de l'agir ensemble vécu à différents niveaux, et de l'analyser au travers de questions cruciales : comment mieux accompagner les auditeurs incarcérés dans leurs apprentissages ? Comment transposer le PACCT dans le DAEU à distance ? Quelle place, quelle éthique pour l'agir ensemble dans un processus d'interactions multi-niveaux ? l'atelier I-Lab que nous proposons permettrait de s'appuyer sur le collectif pour y réfléchir.

Abstract

The Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU) is an on-site training at Artois University, a one-year course for people who have interrupted their studies without having the baccalaureate and which gives them the same rights. Opened in 1996, it is aimed at people who lack self-confidence and self-esteem and need specific support to succeed.

In 2015, it was decided to join forces with the Unité Pédagogique Régionale de Lille, enseignement en milieu pénitentiaire (UPR) to design a distance training with the same teaching team. As prisoners do not have access to the internet, there is no visual or physical contact between them and the teachers, everything is done in writing: lessons, assessments and feedbacks through the local teaching relays (RLE).

During a quality assessment, the teachers noted that the vast majority of auditors passed the diploma but tended to perceive the diploma as an end in itself, whereas for the teachers it was important that the diploma be perceived as a springboard. It thus became clear that the "extended team" (the political management, the six teachers "responsible for the subjects", as well as the pedagogical director of the diploma and the administrative team) needed to reflect on what the auditors should build during their year of study in order to be able to project themselves into their future professional life, studies or competitive examination.

The team then began a process of reflection and transformation. This "acting together" supported by SUPArtois, refers to the theoretical construction of social action (Maggi, 2012). The first step was the creation of a "PACCT Project" (Parcours Autonomie Citoyenneté) in the on-site training (Parcours Autonomie Citoyenneté Culture Travail), complementary to the discipline courses. The second stage questioned its place, its link with all the other courses and the coherence of the training system as a whole, and led to the transformation of the on-site training into an Competency Based Approach. The third stage was initiated during the transition

to distance learning imposed by the first confinement in March 2020, which generated a questioning of the evaluative action as a privileged means of guiding students learning, and a comparative reflection on the two specific contexts : auditors on-site at the university (but distance for a time) and persons incarcerated at a distance, for whom the evaluations constitute the only moment for learning guidance.

The issues of the evaluative action and the specific contextual elements were clarified by the team, which made it possible to become aware of the need to question the issues of the action experienced together at different levels, and to analyse it through crucial questions : how can we better support the incarcerated auditors in their learning ? How can the PACCT be transposed into the distance learning programme? What place, what ethics for acting together in a process of multi-level interactions? The I-Lab workshop that we are proposing would allow us to draw on the collective to reflect on this.

Le Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU), créé en 1994, est une formation d'une année destinée aux personnes de vingt ans et plus, ayant interrompu leurs études depuis 2 ans au moins sans avoir le baccalauréat, et qui leur confère les mêmes droits. Le programme est conçu par l'équipe enseignante de chaque université, sur la base du cadrage fixé par l'arrêté qui régit le diplôme au niveau national¹. C'est un diplôme « de la seconde chance » pour un public qui manque souvent de confiance et d'estime de soi et a besoin d'un accompagnement spécifique pour réussir. Depuis 1996, ce diplôme est proposé en présentiel au sein du service Formation Continue de l'université d'Artois (FCU Artois).

En 2015, la FCU Artois a décidé de s'associer à l'Unité Pédagogique Régionale de Lille, enseignement en milieu pénitentiaire (UPR), de manière à adapter le DAEU présentiel de l'université aux contraintes spécifiques de l'UPR et à proposer un modèle entièrement à distance pour l'académie de Lille (étendu à l'UPR du grand ouest en 2020 puis à l'UPR PACA-Corse en 2022). Cette action de formation entre dans le cadre des principes fondamentaux relatifs au traitement des détenus² qui stipule que « Tous les détenus ont le droit de participer à des activités culturelles et de bénéficier d'un enseignement visant au plein épanouissement de la personnalité humaine ». Ce sont ainsi environ 150 auditeurs en présentiel et 80 à distance qui sont formés chaque année.

L'équipe d'enseignants ayant en charge les enseignements disciplinaires pour le DAEU en présentiel sur 4 pôles de l'université³ (six enseignants « responsables matières » qui coordonnent les vacataires pour leur matière sur les 4 pôles, et qui interviennent par ailleurs dans d'autres composantes de l'université ou dans le second degré) est également celle qui a conçu et qui enseigne dans le DAEU à distance. Il est à noter que dans le cadre de l'UPR, les détenus n'ayant pas d'accès à internet, il n'y a pas de contact visuel ou physique entre ceux-ci et les enseignants. Les cours écrits sont déposés sur une plateforme, imprimés et distribués par un correspondant : le Responsable Local d'Enseignement (RLE). En retour, celui-ci collecte les travaux et les dépose sur la plateforme après les avoir scannés. L'accompagnement des détenus se fait donc exclusivement au moyen de commentaires, feedbacks et retours écrits.

Lors d'une évaluation qualité, il a été mis en évidence que, si les enseignants constataient que les auditeurs réussissaient dans leur grande majorité, ils avaient tendance à percevoir le diplôme

¹ Arrêté du 3 août 1994

² Résolution 45/111 du 14 décembre 1990

³ Arras, Béthune, Douai et Lens

comme une fin en soi alors que pour les enseignants il était important que ce diplôme soit perçu comme un tremplin. Est apparue ainsi la nécessité pour « l'équipe élargie » (la direction politique, les six enseignants « responsables matières », ainsi que le directeur pédagogique du diplôme et l'équipe administrative) de réfléchir à ce que les auditeurs devaient construire pendant leur année d'études pour être en capacité de se projeter dans leur futur professionnel, études ou concours.

L'équipe élargie s'est alors faite accompagner par le Service Universitaire de Pédagogie (SUPArtois) afin de concevoir et mettre en œuvre, pour le DAEU en présence, un dispositif spécifique complémentaire des cours de disciplines, nommé « Projet PACCT » (Parcours Autonomie Citoyenneté Culture Travail). Il avait pour visée la construction d'un parcours étudiant, une construction plus générale de l'individu qui permette à chaque auditeur de se questionner sur le sens de sa présence dans le DAEU, de construire son projet professionnel, de s'organiser pour réussir en pensant le lien entre vie personnelle et vie d'étudiant, et de gagner en confiance en s'appuyant sur un projet à défendre.

Après deux années de mise en œuvre du PACCT, un questionnement de l'équipe des enseignants a surgi : quelle était la place de ce projet PACCT dans le diplôme du DAEU ? Comment le mettre en lien avec les autres enseignements ? Une démarche de réflexion sur la cohérence de la formation de DAEU dans sa globalité a été alors mise en œuvre, et a débouché sur la transformation du diplôme en Approche Par Compétence (APC). L'équipe a travaillé sur la manière d'accompagner les auditeurs dans leurs apprentissages au sein du PACCT, au sein des cours de discipline, et plus généralement sur l'organisation de la formation. L'accompagnement dont il est question a été pensé comme visant « à faire découvrir chez l'accompagné des chemins oubliés ou non reconnus et lui permettre ainsi de poursuivre son développement personnel ou professionnel (son métier d'étudiant d'abord, sa future profession, la construction de son identité personnelle, sociale et professionnelle, tous ces éléments étant étroitement liés) » (De Ketele, 2014).

Il s'agissait d'engager à long terme, pour le DAEU en présentiel, une démarche réflexive collective visant la transformation de la formation en APC dans le but d'améliorer les apprentissages des auditeurs. Cette étape visait à agir ensemble pour permettre la montée en compétence de l'équipe d'enseignants au sens de Bélanger qui, dans la démarche Scholarship of Teaching and Learning (SoTL) mobilisée par le SUPArtois pour mener son

accompagnement, caractérise un enseignant compétent comme étant « en mesure d’agir efficacement et avec confiance dans des situations d’enseignement complexes, multiples et changeantes » (Bélanger, 2010). L’équipe d’enseignants s’est ainsi engagée dans un développement professionnel qui l’amenait à se reconnaître à travers l’activité qu’elle déploie (Jorro & Wittorski, 2013), L’agir ensemble dont il est question ici renvoie à la construction théorique de l’agir social (Maggi, 2012). L’auteur se place au-delà de l’opposition théories de l’action/théories de l’activité, et explique que l’utilisation du verbe substantivé « agir » plutôt que « action » souligne qu’il s’agit d’interpréter le processus d’action et non l’action accomplie, son développement intégrant le temps comme variable fondamentale. Selon lui, l’agir est « doué de sens, et il est social du fait qu’il est dirigé dans son cours au regard de l’attitude d’autrui, par le sens intentionné que lui donne le sujet agissant. Le sens subjectivement intentionné de l’agir coïncide donc par son orientation (à la fois rationnelle et non rationnelle), avec sa dimension sociale ».

Puis est survenu le premier confinement en mars 2020, et la transposition soudaine des cours à distance du DAEU en présentiel. La réflexion de l’équipe s’est tournée vers la poursuite de l’accompagnement des auditeurs dans ce contexte particulier, avec un questionnaire spécifique sur l’agir évaluatif en tant que moyen d’accompagnement privilégié. Ensuite, l’équipe -qui a conçu et qui enseigne aussi dans le DAEU à distance dans le cadre de l’UPR- a mis en relation ses pratiques d’enseignement dans ces deux contextes très spécifiques (auditeurs en présence mais pour un temps tout à distance, personnes incarcérées à distance), et en particulier les enjeux de l’agir évaluatif, qui est en tout temps pour le DAEU à l’UPR le seul moment d’accompagnement des apprentissages des détenus. Cela a débouché alors sur un questionnaire au sujet de ce qui est en cours en tant que dispositif d’enseignement à distance à l’UPR. Nous avons recueilli les perceptions de l’équipe quant aux enjeux et contextes (figure 1). Les enjeux de l’agir évaluatif ainsi que les éléments perçus comme étant communs aux deux contextes sont détaillés au centre du diagramme, quand les spécificités des deux contextes d’exercice sont proposées à droite (DAEU en présence) et à gauche (DAEU UPR à distance).

Finalement, toute cette démarche a permis à l’équipe de prendre conscience de la nécessité de questionner les enjeux de l’agir ensemble, vécu à différents niveaux : avec les enseignants eux-mêmes, avec le politique, avec l’accompagnatrice pédagogique (2^e autrice de cette communication), avec les auditeurs en présence et à distance, avec l’équipe des RLE, avec la

chercheuse en sciences de l'éducation (1^e autrice), avec le directeur pédagogique du diplôme et enfin avec l'administration (figure 2).

Cet agir ensemble peut être analysé en regard du sens de la formation, des compétences visées, de la cohérence du dispositif, des pratiques d'enseignement en APC et de la nécessaire prise de recul métacognitive que les auditeurs devraient développer pour mieux construire leur insertion professionnelle. Finalement, comment mieux accompagner les auditeurs incarcérés du DAEU à distance dans leurs apprentissages ? Comment transposer le PACCT dans le DAEU à distance quand les évaluations à l'UPR représentent le seul moment d'accompagnement des auditeurs dans leurs apprentissages ? Ces questions apparaissent cruciales d'autant que dans l'APC mise en place pour le diplôme en présence, les évaluations font partie intégrante du processus d'apprentissage et visent à favoriser l'auto-régulation (Tardif, 2006). Enfin, de manière plus générale, quelle place, quelle éthique pour l'agir ensemble dans un processus d'interactions multi-niveaux ?

L'atelier I-Lab que nous souhaitons proposer permettrait de s'appuyer sur le collectif pour questionner les enjeux et identifier des manières d'agir ensemble, des manières d'accompagner les auditeurs à distance pour satisfaire ces mêmes enjeux en tenant compte des éléments du contexte d'exercice tels qu'ils ont été identifiés. Précisons que l'équipe s'engage à participer en nombre à l'ensemble du congrès.

Figure 1 – L’agir évaluatif en DAEU, perceptions de l’équipe élargie quant aux enjeux et éléments de contextes pour les auditeurs en présence à l’université (à droite) et les personnes incarcérées à distance (à gauche)

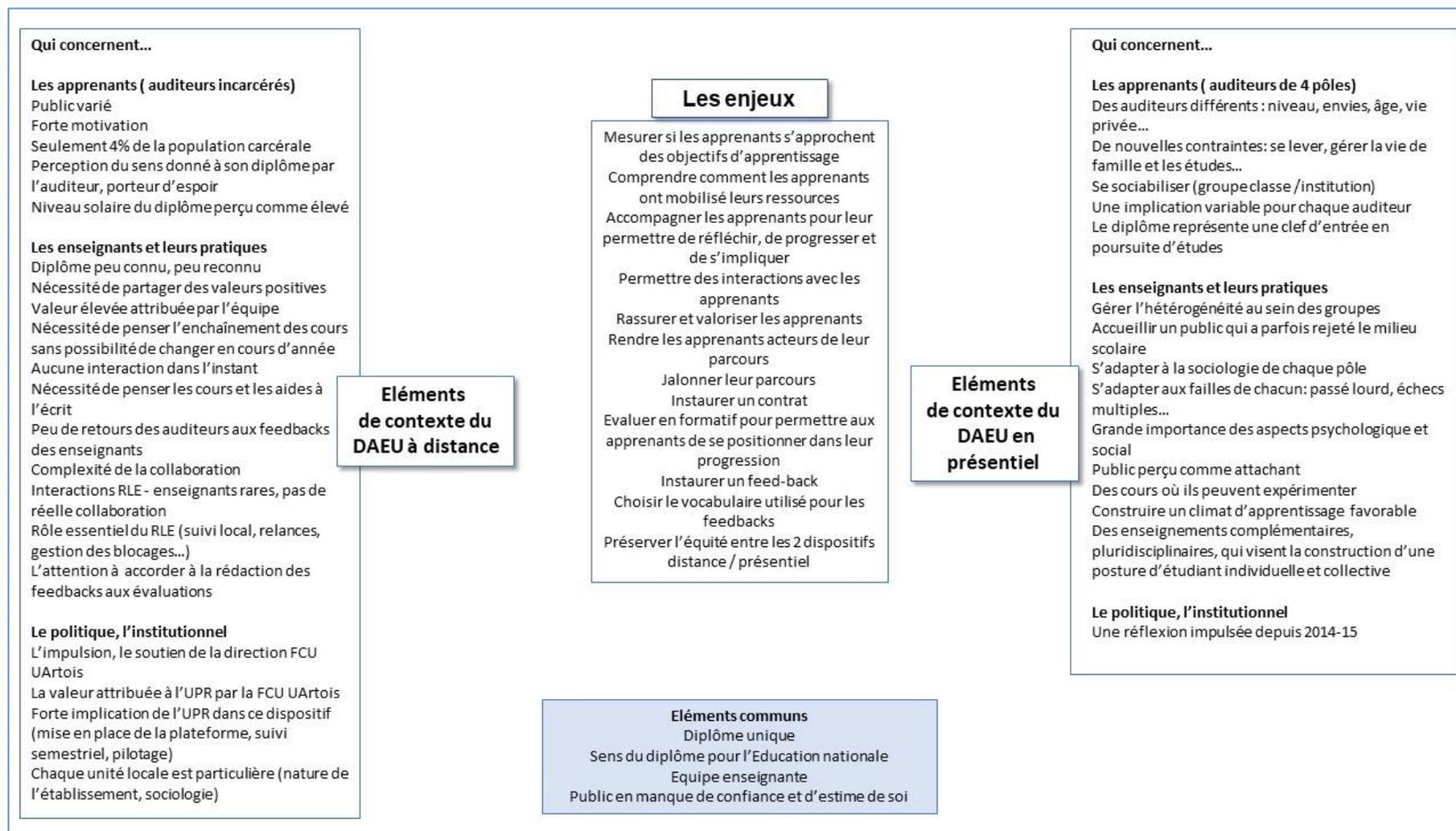


Figure 2 – Les niveaux de l’agir ensemble des enseignants de l’équipe



Références bibliographiques

- Bélangier, C. (2010). Une perspective SoTL au développement professionnel des enseignants au supérieur : Qu’est-ce que cela signifie pour le conseil pédagogique ? *The Canadian Journal for the Scholarship of Teaching and Learning*, 1(2), 1-21.
- De Ketele, J.-M. (2014). La posture d’accompagnement dans l’enseignement supérieur. *Recherche et Formation*, 77, 73-85.
- Jorro, A., & Wittorski, R. (2013). De la professionnalisation à la reconnaissance professionnelle. *Les sciences de l’éducation pour l’ère nouvelle*, 46(4), 11-22.
- Maggi, B. (2012). *Interpréter l’agir : Un défi théorique*. Fondation Maison des Sciences de l’homme.
- Tardif, J. (2006). *L’évaluation des compétences—Documenter le parcours de développement*. Chenelière Education.